L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 2 AVRIL 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN. 2 MAI.

VENTES A L'ENCAN PE CE JOUR.

Par le Shérif, à la Bourse des Négocants et des Encanteurs, rue Royale.—la goélette Emma Amélie, telle qu'elle se trouve au Vieux Bassin.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—habillements de printemps et d'été, chapeaux, lingerie de messieurs.

La politique en Louisiane.

Le *Herald* de New York, s'occupe des affaires politiques en Louisiane, et il se plaint de ce que les deux partis soient sur le point de nommer des candidats pour lesquels aucun citoyen conservateur ne sera disposé à voter. Nous ne savons où le *Herald* a pris ses informations, mais nous protestons contre ses conclusions en tant qu'elles s'appliquent aux deux candidats démocrates désignés par lui. Voici, d'ailleurs, son article qui est assez court pour que nous le reproduisons en entier.

Sera-t-il vrai qu'aucun des deux partis n'a encore appris la sagesse en Louisiane, et que chacun d'eux se prépare à désigner pour les fonctions d'Etat des candidats pour lesquels aucun citoyen conservateur de l'un ou de l'autre côté ne sera disposé à voter! C'est une triste histoire qu'on nous raconte à ce sujet. Les républicains, dit-on, entendent nommer soit Warmoth, soit le Juge-Président Ludeling pour gouverneur et les démocrates parlent de McEnery ou Wiltz. N'est-il pas temps de prendre un nouveau jeu par là?

Les négociants de la Nouvelle-Orléans, les planteurs de sucre et de coton et les autres hommes de poids de l'intérieur n'ont-ils pas assez d'énergie et d'influence pour contraindre un des deux partis à nommer quelques hommes nouveaux, des hommes qui méritent de gouverner l'Etat et qui aient du caractère, de l'habileté et de la modération.

C'est pitoyable de voir un Etat aussi riche que la Louisiane déchiré par des factions politiques où la prospérité entravée par la détermination de politiciens corrompus ou turbulents, ou les deux à la fois, d'affirmer leurs mesquines ambitions. La Louisiane devrait être l'un des Etats les plus riches et les plus prospères de l'Union. Elle a dans les éléments de sa grande richesse. Aucun Etat, pas même la Californie, n'a un plus grand avenir, si sa population veut seulement se débarrasser du contrôle et des luttes des démagogues.

Nous avertissons le peuple de cet Etat qu'il perdra la sympathie des gens du Nord et qu'il repousserà le capital du Nord s'il ne peut dominer ses politiciens.

Le parti républicain a abusé d'une façon abominable de son pouvoir sur l'Etat; il devrait être facile de chasser du pouvoir les voleurs qui l'ont pillé au nom du parti républicain. Mais cela ne peut être fait que par la nomination d'une liste conservatrice contenant les noms d'hommes connus par leur caractère et leur modération, et dont on ne trouvera en avant des hommes qui, quels que soient leurs mérites, sont identifiés avec des scènes de violence et bonnis comme les chefs de la fraction extrême de leur parti, et que les citoyens de poids n'aiment pas et ne honorent pas de leur confiance. Nous espérons encore voir de bons conseils prévaloir dans l'un ou l'autre parti en Louisiane.

Nous protestons contre la double assimilation que fait le *Herald*, dans l'article qui précède, entre le parti radical et le parti démocrate en Louisiane, et entre Warmoth et Ludeling, d'une part, et MM. McEnery et Wiltz, de l'autre.

Les mesures du parti radical n'étant composées que de gens de la trempe de ceux que le *Herald* a nommés, il nous paraît difficile que ce parti fasse des choix meilleurs, car Kellogg, Packard, Billings et les autres meneurs carpet-baggers ne rallieraient pas plus que Warmoth ou Ludeling, les voix conservatrices.

Quant au parti démocrate, ses choix ne sont pas encore faits. Le reproche que le *Herald* adresse à MM. McEnery et Wiltz est fort injuste.

Certains conservateurs pourront préférer d'autres candidats à ces deux messieurs, mais si l'on ou l'autre est choisi, il n'y aura pas un conservateur, digne de ce nom, qui hésitera à voter pour McEnery ou Wiltz plutôt que de voter pour le candidat radical. Aucun conservateur en Louisiane, ne songe à faire un reproche à McEnery, l'élu du peuple en 1872, d'être resté sur la breche, tant qu'il y a en le moindre espoir de voir l'usurpation renversée. Il ne pouvait déserter le poste qui lui avait été confié. Et quant à M. Wiltz, il est tout aussi injuste de lui reprocher la fermeté qu'il a montrée dans la journée du 4 janvier 1866. Ni l'un ni l'autre ne sont les chefs d'une faction extrême; ils sont tous deux membres éminents du grand parti démocrate-conservateur qui a donné deux fois la majorité à ses candidats en 1872 et 1874.

Les noms de messieurs McEnery et Wiltz seront, selon toute probabilité, présentés pour le poste de gouverneur, de avant la convention démocrate qui est convoquée pour le 24 juillet prochain, et leurs candidatures seront soutenues par leurs partisans, mais leurs noms ne seront pas les seuls qui seront proposés, et nous espérons que la convention fera le choix le plus convenable eu égard aux nécessités de la situation, telle qu'elle se présentera alors, abstraction faite des préférences personnelles et de tout esprit de coterie.

Ces remarques faites, nous renvoyons le *Herald* de ses prophéties sur l'avenir de notre Etat, et, à part ses appréciations incorrectes à l'égard de MM. McEnery et Wiltz, nous n'avons pas à nous plaindre de l'esprit qui a dicté son article. Mais nous rappellerons à notre confrère new-yorkais que le premier but à atteindre pour les honnêtes gens en Louisiane c'est de se débarrasser du radicalisme, le reste ira ensuite tout seul. Pour en arriver là il faut que toutes les influences et tous les efforts s'unissent, et le meilleur moyen de n'avoir pas à craindre les politiciens, c'est que tous les électeurs deviennent politiciens au moins pour cette campagne.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE POUR LA LOUISIANE.—Les membres de la commission nommée par la Chambre pour faire une enquête à la Nouvelle-Orléans dans les bureaux fédéraux doivent partir à la fin de la semaine. Voici la composition de la commission :

Randall Gibson de la Louisiane; Jos. Blackburn, du Ky; J. D. New, de l'Indiana; A. E. Stevenson, de l'Illinois; R. B. Vance, de la Caroline du Nord; O. Reilly, de la Pennsylvanie; C. B. Darrall, de la Louisiane; Ch. Foster, de l'Ohio et Wm. Graps, du Massachussetts.

LE RÉVEIL.—Mr Arthur Boies, écrivain canadien distingué, annonce qu'il fera prochainement paraître à Québec un journal qui aura pour titre *Le Réveil*. Le premier numéro paraîtra le 20 mai. Voici le programme que trace Mr Boies:

Notre journal suivra une ligne de conduite inflexible que nous pouvons résumer en quelque mots: Exclusion absolue de tout ce qui touche aux matières religieuses; maintien énergique des droits civils et de la liberté des opinions; mise faite aux abus, de quelque nature qu'ils soient et de quelque source qu'ils proviennent, indépendance complète de tout parti politique et réforme vigoureusement poursuivie dans tout ordre de choses où elle est nécessaire.

CHANGEMENT DE DRAPEAU.—Nous lisons dans le Shreveport *Telegram*, journal radical du 27 avril.

Nous apprenons que l'honorable A. H. Léonard et d'autres personnages distingués, ont été invités à haranguer le mass-meeting républicain convoqué pour samedi prochain à la Maison de Cour.

A la bonne heure! que M. Léonard passe aux radicaux, la perte d'un si dangereux allié ne se fera pas sentir dans les rangs des démocrates. Un franc ennemi vaut mieux qu'un faux ami. C'est une recrue qui ne rapportera pas aux radicaux beaucoup de proséllytes.

LA TRIBUNE DE NEW-YORK.—Ce journal, qui appartient à Jay Gould, commence à virer de bord et à revenir aux radicaux. On dit qu'il perd beaucoup d'argent.

—On lit dans le *Figaro* :

« Nous croyons savoir que les électeurs de plusieurs départements dont les députés ont été invalidés, seront convoqués pour le 21 mai. »

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Le spectacle donné hier, au bénéfice d'un des sujets les plus populaires de la troupe régulière de Mme Chanfrau, a clos la saison à ce théâtre. Le bénéficiaire, M. Polk, a été l'objet d'une brillante ovation de la part de ses nombreux amis et admirateurs; car rarement avons-nous vu la salle des Variétés mieux garnie. *Every body's Friends*, une des pièces formant le programme de la soirée a été rendue avec un entrain remarquable et accueillie par des salves d'applaudissements fréquemment répétées. Somme toute, le spectacle d'hier a dignement terminé une saison qui comptera parmi les plus gaies et les mieux remplies des Variétés.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 15 avril de l'*Illustration* et du *Monde Illustre*.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS.—Un avis de M. William Nott, secrétaire de cette Compagnie, publié dans nos colonnes, donne la liste des démocrates désignés par les membres de la direction élus à l'élection du 3 avril dernier. Ce sont messieurs: P. Maspero, Edw. Toby, S. Z. Relf, W. C. C. Claiborne, D. Fatjo: P. Fourchy, M. W. Smith, J. J. Fernandez, D. A. Chaffraix, J. M. Allen et Chs. Lafitte, tous négociants ou hommes d'affaires bien connus dans la communauté. A une réunion des diresteurs qui a eu lieu hier, M. Paul Fourchy a été réélu président. La Compagnie des Marchands est une de nos plus anciennes Chambres d'assurance, et elle continue à prospérer sous l'habile direction donnée à ses affaires.

L'OPINION DE CARL SCHURZ.—En attendant, dit le *Messager franco américain*, que nous parlions des conventions américaines, disons quelques mots d'une lettre de M. Carl Schurz sur la démarche des indépendants, qui se préparent à tenir une « conférence politique » à New York le 15 mai prochain. Dans cette lettre, M. Schurz dit :

" Si le parti républicain veut réussir dans l'élection nationale, il ne peut rien peser à perdre les votes des plusieurs Etats du Nord. Jusqu'ici New York est entre les mains des démocrates; il en est de même du Connecticut; l'Ohio a donné, l'automne dernier, une majorité de 5,000 voix sur 500,000 votants, et cette majorité comprenait tous les indépendants; l'Indiana incline fortement vers le parti démocrate; dans l'Illinois, ainsi parti n'est sûr du succès; dans le Wisconsin, l'automne dernier, les républicains ont subi une défaite dans l'élection de tous les candidats, excepté dans celle du gouverneur, qui a obtenu une faible majorité, grâce à sa popularité personnelle parmi les démocrates de Milwaukee; la Californie et l'Oregon sont incertains. Il est probable qu'il n'y a pas un seul de tous ces Etats où les républicains puissent espérer vaincre sans le secours de tous ceux qui depuis quelques années se sont affranchis de la domination du parti, ou du moins sans une grande majorité de cette classe."

Voilà des faits que personne ne conteste. M. Schurz en conclut que les républicains commettraient une maladresse s'ils ne s'efforçaient pas de s'assurer le concours des indépendants, en faisant à Cincinnati un choix capable de les satisfaire. Personne n'attaquera la justesse de ce raisonnement. La lettre dont nous venons de reproduire quelques lignes est adressée à un républicain. M. Schurz peut en adresser une du même genre à un démocrate, à propos de la Convention de Saint-Louis, et l'avis aurait tout autant de force et d'à propos de ce côté que du côté des républicains. Du reste, les indépendants, au nom desquels parle l'ancien sénateur du Missouri, n'ont aucunement la prétention de former un troisième parti. Ils l'ont eu en 1872, et le résultat les a complétement découragés. Cette fois, ils se contenteront de jeter leur influence d'un côté ou de l'autre, suivant les choix qui se feront à Cincinnati et à Saint-Louis.

A la demande de plusieurs personnes nous publions ci-dessous la décision du juge Woods, de la cour des E. U., dans l'affaire des Waterworks. Cette décision fait supposer que les avocats de la demande avaient mal posé la question et choisi un faux point de droit.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

Vente des Waterworks.

Pablo Sala et autres contre la ville de la Nlle-Orléans et autres. Les demandeurs sont détenteurs de bons qui, au pair, valent 116,200 dollars. Ces bons, émis par la ville, portent la date du 1er janvier 1869, et sont connus sous le nom de bons des Waterworks. La loi No 1 de 1853 qui constituait en société la Banque Commerciale de la Nlle-Orléans, donna en même temps à cette banque le privilége d'approvisionner d'eau la ville. 25 ans plus tard, la ville était autorisée à acheter l'usine au moyen d'une émission de bons portant cinq pour cent d'intérêt. Le 27 mars 1868, elle résolut d'opérer cet achat. La valeur de l'usine fut fixée par des experts à 2 millions de dollars payables en bons de la ville.

Après avoir crédité la ville des intérêts de certaines actions, il restait dû à la banque une balance de 1,383,400 doll. Le 19 janvier 1869, l'usine fut vendue par acte notarié, et la balance payée en bons.

Les demandeurs prétendent que les lois de 1852 et de 1853 et de 1855 ont rendu cette émission de bons nulle et non avenue. Depuis la vente, la banque a cessé ses opérations. Plusieurs détenteurs de bons pour une somme collective de 220,000 doll. se constituent les défendeurs de l'acte.

Les plaignants demandent qu'on interdise à la ville de la Nlle-Orléans de vendre, de louer ou d'hypothéquer les Waterworks, et qu'on nomme un syndic pour entrer en possession et prendre la direction de la dite usine, en recevoir et en débourser les revenus en vertu d'un ordre de jour, et garder l'usine jusqu'à l'audition complète de la cause.

En réponse, la ville nie que les lois de 1852 et de 1853 lui aient interdit d'émettre les bons en question, ou que la loi du 22 juillet 1869 soit sans effet. Elle ne en ouvre que les détenteurs des bons de Waterworks, qui n'étaient pas actionnaires de la banque soient en aucune façon subrogés au droit des actionnaires.

Messieurs Semmes et Mott représentent les demandeurs et B. F. Jonas Esq., les défendeurs.

Le juge Woods, après avoir exposé le contenu des pièces, dit que, la cause lui étant soumise en dernier ressort, il est tout aussi prudent de ne rien préjuger, et il ne peut lui rendre le souffle de la vie, et l'on ne pourrait accorder l'indemnité qui fait l'objet de la requête, qu'en ressuscitant cette corporation défunte.

Je ne pense pas que les demandeurs aient droit à aucune réparation d'après l'affaire mentionnée dans la requête, et je crois que la réparation à laquelle ils ont le moins de droit est celle qu'ils demandent.

La requête doit être repoussée aux frais des demandeurs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Suicide de Mr R. W. Estlin.

Dimanche matin, vers sept heures, Mr R. W. Estlin, un riche facteur de coton d'avant la guerre, mais complétement ruiné depuis plusieurs années, s'est suicidé en se jetant dans le fleuve, du haut du bateau passeur (ferry) de Gretna.

Il paraît que Mr Estlin, après la perte de sa fortune, s'était mis à boire, dans l'espoir sans doute de chercher l'oubli au fond des bouteilles et de se donner peut-être une énergie factice.

Le malheureux était âgé de soixante ans et travaillait à la presse à coton de Mr Samuel Boyd.

Il y a quelque temps, ayant été envoyé au Texas par son patron, pour régler quelqu'affaire, il a essayé de se suicider sur le steamer en revenant. Il avait pris une dose de morphine, qui n'a pas eu l'effet fatal qu'il désirait, et pour plus de sureté, s'était ouvert une veine au poignet gauche, après s'être fait une entaille assez profonde à la gorge.

Malgré toutes ces précautions, il a échoué, et arrivé à la Nouvelle-Orléans c'est à peine si on a pu le conduire à une maison garnie, sise rue Carondelet No 111, où, grâce aux soins qui lui ont été prodigués, il n'a pas tardé à se rétablir complétement.

Dimanche matin, vers six heures, Mr Estlin est sorti après avoir dit adieu à son hôtesse qui lui a donné un billet d'une piastre.

Il s'est dirigé du côté du fleuve et s'est embarqué à bord du bateau passeur de Gretna.

Restant à l'écart et se tenant éloigné des autres passagers, il réfléchissait probablement à l'acte suprême qu'il allait accomplir. La matinée était belle et le ciel bleu; le soleil dardait ses claires rayons sur l'eau qui ressemblait à un miroir, comme si on y avait mis du sang; mais tout dans l'âme de l'infortuné, qui était venu là avec des idées de suicide, était sombre et triste.

Tout à coup, on a entendu le bruit d'un corps pesant tombant à l'eau. Tous les passagers se sont précipités à l'arrière du bateau, où on a trouvé un chapeau. Ils ont pu alors apercevoir Mr Estlin qui flottait à une certaine distance, emporté par le courant.

Mr Meylie, le collecteur du bateau, a donné immédiatement l'ordre d'arrêter, et des bouées et des ceintures de natation ont été lancés au pauvre homme; mais quoique celui-ci n'eut qu'à tendre la main pour les saisir et pour se sauver, il a secoué tristement la tête, et bientôt il a disparu sous l'eau.

Son corps n'a pas encore été retrouvé.

Mr Estlin était âgé de soixante ans et il laisse pas de famille, que nous sachions.

On a trouvé dans son chapeau un télégramme ainsi conçu :

"A R. W. Etlin,

5ème Nouvelle Orléans.

Venez immédiatement à la maison, je ne ferai rien avant votre arrivée. Informez-en Clark.

LE PAUVRE VIEUX MATTE.

Une tentative de suicide.

Nous apprenons avec une douloureuse surprise que Mr Eugène Matte, qui a été très longtemps un des barbiers les plus fashionables de la Nouvelle-Orléans, a voulu se suicider en se jetant à l'eau, près des Abattoirs.

Heureusement pour le pauvre homme, messieurs Edmond Girard et LeMonnier ont assisté de plus à cet acte de désespoir suprême.

Sans se préoccuper du danger, ces deux messieurs se sont élancés pour secourir le vieillard, que le courant emportait déjà et qui allait bientôt disparaître sous l'onde bouueuse du Mississippi.

Grâce à Dieu, leurs efforts n'ont pas été vains, car ils ont réussi à arracher le malheureux Matte à une mort certaine et à le ramener sur la terre ferme.

C'est la misère qui a poussé le vieux Matte à un suicide, car le pauvre homme n'est plus que l'ombre de ce qu'il a été jadis,—un bien pale reflet du brillant Figaro moderne qui crayait tous ceux qui s'approchaient de lui par ses racontars souvent spirituels.

Qui n'a connu Eugène Matte, qui n'a présenté, dans les vingt-cinq dernières années, sa tête à ses ciseaux, ou son menton pour que son rasoir s'y promène.

C'était le type du Figaro, tel que l'a dépeint Beaumarchais, que ce barbier français, qui donnait ici le ton pour la coupe des cheveux, et qui, toujours le nez au vent, ne cesse à l'affut des nouvelles un peu piquantes, des aventures de coulisse et des scandales, débitait son chapelet à ses habitués, tout en faisant mousser son savon et en pinçant légèrement le nez au *patients*,—car c'est la leur vrai nom,—pour les empêcher de l'interrompre au beau milieu de son discours.

Il n'y avait pas de physionomie plus ouverte, pas de tête plus originale, que celle d'Eugène Matte. De temps immémorial on l'a connu avec des cheveux blancs, et si joyeux qu'ils faisaient envie à plus d'un adolescent.

Nous avons toujours cru qu'il était venu au monde avec des cheveux blancs!

Eugène Matte a été également chef de claque à l'Opéra, et des sept heures du soir il était à son poste au parquet.

On reconnaissait ses applaudissements entre tous, et son bravo, bien accentué, trouvait toujours un point.

Plus d'un artiste a du ses premiers triomphes au vieux Matte, dont les formidables battements de mains donnaient le signal de l'attaque générale.

Tel un clairon, le jour d'une bataille, excite les soldats par ses notes martiales et les appelle au combat.

Hélas, depuis deux années à peu près, le vieux Matte baissait rapidement, et ses navrants jours étaient venus.—Comme la cigale imprudente, qui chante tout l'été sans se préoccuper de l'hiver aride, le pauvre homme, à l'époque de ses plus belles années, n'a pas songé à se ménager un avenir plus tranquille.

Le vent étant assez vif, les flammes se sont propagées avec rapidité, et la maison voisine, No. 417 a été atteinte et consumée. Elle appartenait également à Mme Grossard et était occupée par M. J. D. Olivier. La bâtisse était assurée pour $25000 dans la compagnie Mutelle du Sud, et les meubles étaient assurés pour $1000 dans la compagnie Impériale.

La maison sise au No 419 a eu le même sort. Elle était habitée par M. P. Wagner et appartenait à Mme Grossard. La propriété était assurée pour $3000, mais nous ignorons dans quelle compagnie.

Nous n'avons pu savoir non plus, si les meubles du locataire étaient assurés.

La destruction partielle de la maison sise au No 421, appartenant à Mr Oertling et occupée par Burns, et Wolf, qui y tenaient une groceric, a suivi immédiatement après. Le dommage est évalué à $2000. La bâtisse est assurée et il y a une assurance de $4000 sur le fonds de magasin.

La maison, sise rue Johnson No. 6, a été consumée ensuite. Elle appartenait à M. A. Oertling et était occupée par M. J. Ashley. Nous ignorons s'il y avait une assurance sur la propriété.

Les quatre bâtisses suivantes ont été également la proie de l'élément destructeur:

La maison sise au No. 8 de la même rue, appartenant à M. Oertling et habitée par M. John Allemand. Nous ignorons s'il y avait une assurance.

La maison sise au No 12, appartenant à Mr. C. Rosenforder et occupée par lui.

Cette propriété était assurée, mais nous ne savons pas pour quel montant.

La maison sise au No 12, appartenait à Mme Wolf et habitée par Mme Bell. On nous a dit que la propriété était assurée pour $2,500.

La maison sise au No 14, appartenant à M. A. Blum et habitée par lui. Il y a une assurance de $1800 dans la compagnie Teutonia. Les meubles étaient assurés pour $700 dans la compagnie Germania.

La maison sise au No 16, appartenant à Mr K. Kappal et occupée par Mr Gall, qui y tenait une boutique de tailleur. Les pertes sont évaluées à $1000, et sont plus que couvertes par une assurance de $1400 dans la compagnie des Marchands.

La maison sise au No 418 rue Douane a été légèrement endommagée et le dommage ne dépasse pas $150.

Il y a une assurance de $1000 dans la compagnie des Marchands.

La bâtisse appartient à M. Kappal et est habitée par M. Bookmann.

L'incendie, heureusement, s'est arrêté là.

Les pertes totales résultant de cette conflagration peuvent être évaluées à $35,000.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

Un demi-verdict du jury.

Le procès intenté par le gouvernement des Etats-Unis, représenté par l'assistant avocat général, Mr Blair, et l'avocat de district, Mr Beckwith, devant la cour de circuit, contre Edward Fehrenbach, H. Karstendick, William M. Todd, Waldo P. Todd, P. Reynolds, John R. Beals, Paul Bruce, John McWhirter et Charles W. Wills, a été soumis depuis samedi au jury, après des jours consacrés à l'audition des témoignages et aux plaidoiries des avocats.

La défense est représentée par messieurs Semmes et Mott, William Hunt et Sheldon. Presque tous les accusés sont des propriétaires de distilleries ou des employés principaux dans des distilleries. Seul Mr Charles Will, qui a été un officier fédéral et qui est le beau-frère de Mr Kellogg.

Le juge Woods a fait samedi un résumé de l'affaire pour l'information du jury, quoiqu'on ne puisse guère donner le nom de résumé au long travail du magistrat.

Nous nous contenterons pour notre part de donner une analyse du procès en quelques lignes.

Messieurs Fehrenback et autres sont accusés d'avoir formé une conspiration et de s'être entendus pour frauder le gouvernement, en cachant, le 1 avril 1875, 100,000 gallons de spiritueux qui auraient dû payer une taxe de soixante-dix sous au département du revenu interne.

Ils sont également accusés d'avoir frauder le gouvernement pendant le mois de mai de l'année 1874, en ne payant pas cette taxe de soixante-dix sous par gallon sur 200,000 gallons de spiritueux.

La question ainsi posée, il restait à prouver que les accusations étaient bien fondées.

Les nombreux témoignages qui ont été entendus sont très contradictoires. Il en a qui paraissent incriminer Fehrenbach et les autres; mais il y en a aussi qui semblent les exonérer de tout blâme.

Dimanche après-midi, après deux tentatives infructueuses, le jury s'est accordé sur un verdict partiel, déclarant qu'à son avis trois des accusés, messieurs Charles W. Wills, John McWhirter et Paul Bruce, étaient innocents. Le jury s'est refusé à expliquer ensuite que le jury n'avait pu s'accorder relativement aux autres.

Lejuge Woods a été impitoyable et a renvoyé les malheureux jurés dans leur chambre, en leur donnant à entendre qu'ils y resteraient jusqu'à ce qu'ils s'accordent.

Ces pauvres diables étaient toujours enfermés au moment où le journal est allé sous presse.

Napoléon Bonaparte.

Il y a un juré devant la Cour Criminelle Supérieure, qui porte ce beau nom.

Il paraît qu'il a été choisi pour servir en même temps son pays devant la Cour criminelle et la Cour de Circuit des Etats-Unis.

Comme Napoléon Bonaparte est un nom avec lequel on gagne des batailles, les deux tribunaux se disputent les services de celui qui le porte.

Arrêté pour abus de confiance.

Un homme du nom de B. Carlson a été arrêté par l'agent Cain, du service de sûreté de la police, à la gare du chemin de fer Jackson, au moment où il se disposait à partir pour s'en retourner à St Paul, Minnesota, où il réside.

B. Carlson est accusé par S. Frank, d'abus de confiance et de détournement de fonds.

Filous arrêtés.

Vers une heure moins le quart, dimanche matin, le sergent-Bergeron et le général Bancroft, de la police métropolitaine, ont aperçu deux individus, qui essayaient de s'introduire dans un magasin de la rue Conti, entre Chartres et Passage de la Bourse.

Les deux officiers ont manœuvré de façon à capturer les deux coquins avant même qu'ils aient eu la plus faible idée qu'ils étaient surveillés.

Ces deux hommes répondent respectivement aux noms de Charles Cross et de Joe Robinson, alias Dago Joe. Ils ont été enfermés au poste de police du troisième precinct.

Seconde tentative de vol.

La boutique de Mr F. Frederich, sise rue Baronne, entre Poydras et Lafayette, visitée une fois déjà par un voleur, qui a reçu un fameux coup de fusil; mais il paraît que le coquin n'est pas guéri de ses mésaventures, car un de ses confrères, est entré imprudemment chez le terrible Mr Frederich, vers quatre heures, dimanche matin.

Un coup de fusil a sonné son arrivée, et il n'a en rien de plus pressé que de décamper, laissant ses chaussures derrière lui.

Un hardi filou.

Samedi dernier vers onze heures du matin, un adroit filou s'est introduit dans le magasin de bijouterie de Mr A. Bonnet, rue Royale No 65, et pendant que l'attention de celui-ci était détournée, a emporté un magnifique pot en nickel argenté, surmonté d'une croix du même métal.

Bonne nouvelle pour les promeneurs.

Nous apprenons que la compagnie du Chemin de fer de Carrollton se propose d'établir prochainement, de l'Avenue Napoléon à Carrollton et *vice versâ*, un service de trains directs composés de deux chars au plus; les uns du service ordinaire. Ces trains transporteront ainsi plus rapidement les promeneurs qui ne désirent pas s'arrêter aux points intermédiaires et ils seront très utiles pour les pique-niques et les excursions. On pourra commander des trains spéciaux de ce genre pour le jour et la nuit.

Ces arrangements attireront certainement un grand nombre de vis tours. Nous apprenons aussi que le côté du fleuve de l'Avenue St-Charles jusqu'à la rue St-Joseph et le chemin coquillé de l'autre côté pour le reste de la route jusqu'à Carrollton sont en très bon état et offrent un magnifique parcours pour les équipages.

TEMPÉRATURE.—1er mai 1876.

l'hermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	70	21
Midi	80	30
3 P. M.	80	30
6 P. M.	80	30

—Nous lisons dans un journal du Manitoba, le *Métis*, auquel nous laissons d'ailleurs toute la responsabilité de ses informations, le récit suivant :

Mardi, le 28 mars dernier, dans l'après-midi, un officier de la garnison américaine du fort de Pembina, est arrivé à Emerson, ville naissante du comté de Provencher, et là, assisté d'un nommé Beavons, a forcément enlevé un déserteur, et l'a ramené de l'autre côté des lignes. Cet officier se nomme Gates, paraît-il. Il portait, nous dit-on, une partie de son uniforme; un soldat américain, également en uniforme, conduisait la voiture attelée de deux chevaux et appartenant au gouvernement des Etats-Unis.

Au moment où Gates accomplissait son exploit, le pistolet sur la gorge du déserteur, ce dernier en appelait aux assistants et réclamait la protection du drapeau anglais. On nous dit que cet audacieux attentat à l'inviolabilité du territoire aurait reçu sa punition sur le champ de la part des témoins de la scène, si un certain M. Newcombe, agent des Terres de la Puissance dans l'endroit, ne les eût dissuadés de le faire.

—On vient de recevoir à Chicago une dépêche de M. Washburne, ministre des Etats-Unis à Paris, par laquelle il refuse absolument de poser sa candidature aux fonctions de gouverneur dans l'Etat d'Illinois. Ce refus que les républicains de Chicago n'avaient pas prévu, leur a causé un vif désappointement.

—Le commerce de Marseille vient d'adresser au président de la République une pétition réclamant l'abrogation des droits fiscaux sur les huiles et les savons.

Cette pétition a réuni plusieurs milliers de signatures, y compris celles des fabricants de savon du département de la Seine.

—Voici des nouvelles de l'homme à la fourchette, qui a été opéré ces jours derniers, ainsi que nous l'avons déjà dit :

Mr Lausseur, après que l'opération eut été pratiquée par les docteurs Labbé et Lepère, se trouva sous le coup d'une fièvre des plus intenses et qui pouvait donner quelque inquiétude.

Mais cette fièvre a à peu près complètement disparu. Les médecins le visitent chaque jour et ont grande confiance dans la guérison de leur malade.

76

La qualité du sang.—De la qualité du sang dépendent en grande partie, la vigueur et la santé du corps. Si le sang manque de vertus nutritives, il est certain que les muscles deviendraient faibles et flasques, la chair molle, la peau blême et sèche, les joues creuses et les yeux ternes. Pour améliorer la qualité du sang, stimuler la digestion, il faut une assimilation avec les "Hostetter Stomach Bitters." Sous l'influence de ce fortifiant cordial le corps est réellement nourri et la chair revient, les muscles regagnent leur fermeté, les joues se colorent d'une teinte annonçant la santé, et les yeux retrouvent leur éclat. Les "Bitters" affranchissent le sang de toute impureté en stimulant les reins et les boyaux à remplir leur devoir, consistant à emporter le rebut du système, qui, s'il n'en est entièrement débarrassé, empoisonne le courant vital.

Décédé, hier, à quatre heures de l'après-midi, à la Baie St-Louis, à l'âge de quarante ans JOSEPH JERNAC, natif de Momus, France.

Décédée hier soir, à 8 heures, à l'âge de dix huit ans, EMILIA, dernier enfant de LOUIS PRADOS et de dame ÉMILIA DUBUC. L'enterrement aura lieu aujourd'hui. Le convoi funèbre partira de la résidence de ses parents No. 297 rue St-Claude, entre St-Anne et Damaine, cette après-midi, à cinq heures précises.

Entrepot de Tapis et de Rideaux
J. VAYSSE ET FILS (SUCCESSEURS DE DESPLAN)
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES.
TAPIS, Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couvertures de Tables et de Pianos
STORES A RIDEAUX—Satin et Damas.
BROCATELLES, COTELINES, ETC., etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou verge.
26 avril—2f MVFF

Office of the Merchan s' Mutual Insurance Co.—No 104 rue de Canal.—Nlle Orléans, le 1 mai 1876.—A l'élection ci-jointe des directeurs aux bureaux de cette compagnie le 3 avril dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité :

P. MASPERO, EDWARD TOBY, W. C. C. CLAIBORNE, D. FATJO, P. FOURCHY, M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN, Chs. LAFITTE.

Et hier à une réunion des directeurs M. PAUL FOURCHY a été réélu président.

G. W. NOTT, Secrétaire.
2 mai—1f

Liste officielle du tirage
DU
Fonds d'amortissement de Dix pour cent sur les bons hypothécaires du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.

Bons de $500					Bons de $1000				
115	77	96	133	1	124	132	82		
12	44	151	35	7	77	2	97		
150	144	91	46	8	37	9	107		
79	41	15	86	1	31	141	12		
27	122	61	9	3	45	38	168		
58	60	48	114	5	5	146	34		

Nous soussignés nommés Commissaires pour la somme de $50,000 remis à partir du fonds de dix pour cent de l'émission de $500,000, (trois cent mille piastres) de Bons hypothécaires du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company, déclarons et certifions que le tirage ci-dessus a été régulièrement fait ce jour, le 1er mai 1876, à une heure P. M. et a donné le résultat ci-dessus.

ALEX. BONNEVAL,
J. P. ROUX,
Nlle Orléans, 1er mai 1876. Commissaires.

Je certifie, par le présent, que ce qui précède est une copie exacte tirée de l'original entre mes mains.

J. N. AUGUSTIN,
Nlle Orléans, 1er mai 1876. Secrétaire.

Les propriétaires des bons ci-dessus sont notifiés qu'ils seront payés en plein le 1er jour de juillet 1876. L'intérêt de ces coupons de bons cessera à cette époque.

J. N. AUGUSTIN,
Nlle Orléans, 1er mai 1876. Secrétaire.
2 mai—4f

Demande de gouvernante.

On désire employer une dame capable par son éducation et son expérience du ménage de se charger de la direction d'une maison. Elle doit être d'un caractère irréprochable. Elle aura trois enfants à soigner et à instruire. On paiera un salaire raisonnable. S'adresser par lettres adressées à Mr G., au bureau de l'Abeille.
2 mai.—2f

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.—Réunion générale de trimestrielle régulière et obligatoire pour tous les membres actifs le *Lundi*, 1 mai prochain, à 7 heures du soir, à la Salle habituelle au Marché Poydras.

Affaires très importantes. Soyez ponctuels.

S. V. P.)

V. M. MAYLIE, Président.
L. GREGORIS, Secrétaire. 30 avril—3f MARDI

Banque du Canal de la Nlle Orléans.—Nlle Orléans, 27 avril 1876. Les propositions reçues, à la banque, pour l'achat ou la location à bail de ses différentes propriétés à l'extrémité du canal Carondelet et à celle du chemin de fer de la Nlle Orléans au Lac.

CH. JUMONVILLE,
Caissier.
27avril—1m

☞ La barque suédoise ATLE, capitaine Stamberg, de Gênes, commencera son déchargement mardi 2 mai 1876, au pied de la rue Josephine. Les consignataires sont requis de faire la livraison de leurs marchandises, sur la levée, faute de quoi elles seront emmagasinées aux risques et périls. Aucune déclaration ne sera allouée et elle n'est faite et constatée sur la levée.

☞ Le capitaine ne les consignataires de la barque suédoise ATLE, ne sont responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.

BERGIER & DESMET,
30 av—3 43 Decatur.

Club du Bouquet Musical.

Ce club donnera le JEUDI 11 mai, à 8 heures du soir, à la Salle Grunewald, UN GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL, sous la direction de mademoiselle Octavie Romey, pour le bénéfice des orphelins de l'Asile Ste Marie, 3e district.

De nombreuses jeunes filles qui se sont réunies aux membres du club exécuteront des tableaux à 12 places, où mains et chanteurs divers chœurs. Il y aura en outre, des soli par les amateurs les plus distingués.

Prix du billet.....$1.
30 avril—jusqu'au 11 mai

Au Public.

A VIS est donné aux porteurs de lots du "tirage d'or," de moins de vingt piastres, que comme il est impossible de se procurer de la petite monnaie d'or, le montant payé en billets, lors du tirage de l'or, au taux du marché le jour du paiement. Les lots de vingt piastres et au-dessus seront payés en or, autant que possible.

CHAS. T. HOWARD,
30avril—3fPP. Directeur.

REORGANISATION
—DU—
Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

LES membres de l'ancien Bataillon fondé par le vénéré Major Gally, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu *mercredi, 3